

Le 8 octobre 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska tenue le mardi 8 octobre 2019 à 20 h, en la salle municipale, située au 531, rue de l'Église Sud, à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Messieurs les conseillers Paul Thériault, Marc Landry, Claude Lévesque, Steeve Santerre et Vital Morin, sous la présidence de Madame Louise Hémond, Maire, formant quorum.

Était également présente Madame Maude Pichereau, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame Louise Hémond déclare la séance ouverte.

2019-10-174

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant l'item « Autres sujets » ouvert.

2019-10-175

ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 septembre 2019 et de la séance extraordinaire du 19 septembre 2019 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Paul Thériault
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

DE l'adopter tel que rédigé.

2019-10-176

DÉMISSION DE MADAME STÉPHANIE SÉNÉCHAL DE SON POSTE D'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT ET DE LOISIRS

CONSIDÉRANT la lettre de démission remise par Madame Stéphanie Sénéchal, agente de développement et de loisirs à Madame Maude Pichereau, directrice générale, le 16 septembre 2019 ;

CONSIDÉRANT le préavis de trois semaines prévu au contrat de Madame Sénéchal ;

CONSIDÉRANT que Madame Sénéchal a offert son soutien pour la Fête des bénévoles du 10 octobre, pour le Marché de l’Avent ainsi que pour la formation de la personne qui la remplacera au poste d’agent de développement et de loisirs ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry

Et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal accepte la démission de Madame Stéphanie Sénéchal à titre d’agente de développement et de loisirs, le dernier jour régulier travaillé étant le 11 octobre 2019.

QUE la municipalité paie les heures travaillées par la suite par Madame Sénéchal, aux mêmes conditions qu’avant.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LA GESTION DE L’EAU POTABLE

Madame Maude Pichereau, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose et présente le rapport annuel 2018 sur la gestion de l’eau potable.

2019-10-177

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES RÉVISÉES POUR 2019 DE L’OFFICE D’HABITATION DU KAMOURASKA EST

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque

Et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal approuve les prévisions budgétaires 2019 de la Société d’habitation du Québec (SHQ) pour l’Office d’habitation du Kamouraska Est du 8 mars, du 21 mai et du 13 juin 2019, les prévisions du 13 juin portant le revenu estimé pour Sainte-Hélène-de-Kamouraska à vingt-cinq mille sept-cent-cinquante-neuf dollars (25 759 \$), les dépenses à quarante-neuf mille trois cent trente-neuf dollars (49 339 \$) et le déficit à vingt-trois mille cinq cent quatre-vingts dollars (23 580 \$). La Société d’habitation du Québec (SHQ) versera une contribution de vingt-et-un mille deux-cent-vingt-deux dollars (21 222 \$). La municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska s’engage à déboursier 10% du déficit prévu, soit un montant de deux mille trois cent cinquante-huit dollars (2 358 \$).

2019-10-178

RÉSOLUTION POUR LE PROGRAMME D’AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports a versé une compensation de cent trente-quatre mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (134 599 \$) pour l’entretien du réseau routier local pour l’année civile 2019 ;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Paul Thériault

Et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

QUE la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports de l’utilisation des compensations visant l’entretien courant et préventif des

routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Volet Entretien des routes locales.

2019-10-179

OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES TERRAINS ET VOIES D'ACCÈS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit trouver un nouveau fournisseur pour le déneigement des terrains et voies d'accès municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Ferme D. M. Pelletier a donné une soumission au montant de quatre mille dollars (4 000 \$), excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Ferme D. M. Pelletier pour le déneigement des terrains et voies d'accès municipaux au montant de quatre mille dollars (4 000 \$), excluant les taxes. Le contrat sera acquitté en deux versements égaux, soit le 1^{er} novembre 2019 et le 1^{er} février 2020.

2019-10-180

OCTROI DU CONTRAT POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT, LA DISPOSITION ET LE TRAITEMENT DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES DES CONTRIBUABLES EN 2020 ET 2021

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska a fait une demande de soumission auprès de deux fournisseurs pour la collecte, le transport, la disposition et le traitement des eaux et des boues des fosses septiques ;

CONSIDÉRANT que les deux soumissionnaires ont répondu à l'invitation et ont donné des prix par fosse vidangée;

CONSIDÉRANT que Campor Environnement Inc. a soumissionné au montant de cent soixante-treize dollars et soixante et un sous (173,61 \$) pour l'année 2020 et au montant de cent soixante-quatorze dollars et soixante-seize sous (174,76 \$), incluant les taxes, pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT que Camionnage Alain Benoit a soumissionné au montant de cent soixante-quinze dollars et soixante-trois sous (175,63 \$) pour l'année 2020 et au montant de cent soixante-dix-huit dollars et dix sous (178,10 \$), incluant les taxes, pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT que la soumission de Campor Environnement Inc. est la moins chère et qu'elle est conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Vital Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal octroie le contrat pour la collecte, le transport, la disposition et le traitement des eaux et des boues des fosses septiques de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska à Campor Environnement Inc. aux montants mentionnés ci-haut, le tout conformément au devis et aux documents de soumission;

QUE le conseil municipal mandate la mairesse, Madame Louise Hémond, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Maude Pichereau, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, le contrat avec Campor Environnement Inc., conditionnellement au dépôt des documents exigés au devis;

DE nommer Madame Maude Pichereau comme chargée de projet ayant le mandat de surveiller l'administration du contrat.

2019-10-181

OCTROI DU CONTRAT POUR L'INSTALLATION D'UNE PORTE EXTÉRIEURE AU CENTRE DES LOISIRS

ATTENDU que la fréquentation du Parc Adélar-Lapointe a beaucoup augmenté suite à la construction du parcours d'hébertisme et des jeux d'eau ;

ATTENDU que les citoyens et touristes venant de l'extérieur n'ont pas tous accès à une salle de toilette à proximité ;

ATTENDU la proposition de Construction Marcel Charest est Fils pour l'installation d'une porte extérieure donnant accès à une des salles de toilette du Centre des loisirs, au montant de deux mille huit cent quatre-vingt-quinze dollars (2 895 \$), excluant les taxes ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Construction Marcel Charest est Fils pour l'installation d'une porte extérieure donnant accès à une des salles de toilette du Centre des loisirs, au montant de deux mille huit cent quatre-vingt-quinze dollars (2 895 \$), excluant les taxes, à la condition que l'installation ait lieu au plus tard le 15 mai 2020.

2019-10-182

ENTÉRINER L'ACHAT D'UNE REMORQUE

CONSIDÉRANT que la municipalité ne possède pas de remorque, alors qu'il s'agit d'un outil essentiel à la réalisation des mandats de l'équipe des travaux publics ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque
et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal entérine l'achat d'une remorque galvanisée auprès de Remorque de l'Isle, au montant de deux mille six cent quatre-vingt-quinze dollars (2 695 \$), excluant les taxes.

2019-10-183

ENTÉRINER LE CHANGEMENT D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal entérine l'acceptation de la soumission d'assurance collective proposée par Robin Veilleux Assurances et Rentes Collectives Inc. pour son regroupement d'assurance collective pour les entreprises de 3 à 25 employés, pour une période de 16 mois, au coût annuel de douze mille sept cent trente-six dollars (12 736,00 \$), incluant les taxes et ce, à compter du 1^{er} octobre 2019. Le conseil autorise la directrice générale à signer les documents liés à ce renouvellement.

2019-10-184

AUTORISATION DE DÉPENSE POUR REMPLACER LA FIBRE OPTIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Paul Thériault
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale, Madame Maude Pichereau, à effectuer une dépense auprès de la MRC pour le remplacement

de la fibre optique à Sainte-Hélène-de-Kamouraska, au montant approximatif de neuf cent trente dollars (930 \$). La livraison sera assumée par la MRC.

2019-10-185

**PROGRAMME DE REVITALISATION – PREMIER VERSEMENT
POUR LE MATRICULE 6372 14 7100**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à procéder au premier versement en regard du programme de revitalisation pour la propriété identifiée par le numéro de matricule 6372 14 7100, pour un montant de cent soixante-seize dollars et soixante-sept sous (176,67 \$).

2019-10-186

**PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES
INCENDIES**

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique tient la semaine de prévention des incendies annuellement ;

CONSIDÉRANT que cette semaine est également soulignée aux États-Unis et ailleurs au Canada ;

CONSIDÉRANT que le Service intermunicipal de sécurité incendie de la Ville de Saint-Pascal a pour mandat, notamment, de prévenir les pertes de vie et matérielles causées par des incendies ;

CONSIDÉRANT que 75 % des incendies impliquent une unité d'habitation ;

CONSIDÉRANT que la réglementation en prévention incendie adoptée par les municipalités de la MRC de Kamouraska a pour but d'assurer la sécurité des citoyens dans leur domicile par des exigences normatives sur le matériel de protection nécessaire à avoir à la maison ;

CONSIDÉRANT que cette année, la journée « Portes ouvertes » sera tenue à la caserne de Saint-Pascal, le 12 octobre de 13h à 16h et que le Service intermunicipal de sécurité incendie désire inviter tous les citoyens des municipalités desservies par le service mais particulièrement les élus et leurs familles ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Steeve Santerre
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska proclame la Semaine de prévention des incendies du 6 au 12 octobre 2019.

2019-10-187

**FÊTE D'HALLOWEEN - DEMANDE D'AUTORISATION AU
SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE DE
SAINT-PASCAL**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska organise une fête d'Halloween le 31 octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette activité, la Municipalité désire assurer la sécurité des enfants qui feront du porte-à-porte lors de cette journée, de 17 h à 19 h ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Steeve Santerre
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska demande au Service intermunicipal de sécurité incendie de Saint-Pascal d'autoriser la sortie de camions incendie le 31 octobre 2019, de 17 h à 19 h, pour assurer la sécurité des enfants lors de l'activité d'Halloween, de même que d'autoriser les pompiers qui le désirent à effectuer la sécurité durant l'activité.

2019-10-188

APPUI AU PROJET DE LA MRC DE KAMOURASKA D'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ QUANT À LA MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT le dépôt d'une proposition de la MRC de Kamouraska pour une éventuelle étude d'opportunité quant à la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Vital Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska confirment leur intérêt à adhérer au projet d'étude d'opportunité quant à la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie pouvant être réalisée lors de la mise en œuvre du prochain schéma de couverture de risque incendie.

2019-10-189

DEMANDES DE COMMANDITE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte de remettre un don aux organismes suivants:

L'Arc-en-ciel du cœur : 50 \$
Bibliothèque de Sainte-Hélène (Une naissance, un livre) : 11 bons d'achat de 25\$ pour un total de 275 \$
Fête des bénévoles : 8 bons d'achat de 20 \$ pour un total de 160 \$

RAPPORT DES CONSEILLERS RESPONSABLES DE DOSSIERS MUNICIPAUX

2019-10-190

APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Paul Thériault
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire les paiements :

- Liste des incompressibles :	5 579,28 \$
- Liste des comptes à payer :	33 762,62 \$
- Salaires et allocations de dépenses de septembre 2019 :	<u>17 697,40 \$</u>
TOTAL :	57 039,30 \$

Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et des incompressibles est disponible, sur demande seulement, au bureau municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Maude Pichereau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires décrits dans la liste du mois de septembre 2019.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-10-191

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Vital Morin

Et résolu à l'unanimité, la clôture et la levée de la séance à 20 h 40.

Signature du procès-verbal :

Louise Hémond
Maire

Maude Pichereau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Note :

« Je, Louise Hémond, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire